



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chine

Question au Gouvernement n° 821

Texte de la question

VISITE DU DALAÏ-LAMA EN FRANCE

M. le président. La parole est à M. François Loncle, pour le groupe socialiste.

M. François Loncle. Monsieur le président, vous allez recevoir, après cette séance, le Dalaï-Lama, qui est un chef spirituel respecté, mais aussi le plus haut responsable politique du Tibet. Cette invitation, comme celles de votre prédécesseur Laurent Fabius et de Jack Lang en 1998, honore toute notre assemblée et nous souhaitons vous en remercier. *(Applaudissements sur de nombreux bancs.)*

D'autant que le Président de la République, M. Chirac, le Premier ministre, M. Raffarin, le ministre des affaires étrangères, M. de Villepin, ont refusé de recevoir le Dalaï-Lama, contrairement au Président Bush et à M. Colin Powell. *(Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Les choses ont évolué, messieurs, et vous devriez évoluer avec elles !

D'autant que le président du Sénat, après avoir invité le leader tibétain, a annulé brutalement le rendez-vous.

M. Augustin Bonrepaux. C'est scandaleux !

M. François Loncle. Monsieur le Premier ministre, mes questions sont simples. Pourquoi ce refus ? Sur quelles pressions, quelles injonctions, quelles intimidations, venant de quel pays, *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)* avez-vous été conduit à de tels manquements aux valeurs que nos dirigeants sont censés incarner au nom de la France ?

Pourquoi fermez-vous les yeux si souvent lorsque les droits de l'homme sont bafoués ? *(Même mouvement.)*

M. Eric Raoult. Accusation scandaleuse !

M. François Loncle. Nous l'avons dénoncé s'agissant de la Libye, de l'Irak et, la semaine dernière encore, de la Russie en Tchétchénie.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Quelle honte !

M. François Loncle. Monsieur le Premier ministre, pourquoi tant de complaisance à l'égard des régimes et des pratiques autoritaires, voire dictatoriaux ? Pourquoi ce cynisme et ce manque de courage politique quand il s'agit tout de même de l'essentiel ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

M. Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Monsieur le député, le Dalaï-Lama est en visite en France dans le cadre d'une tournée pastorale qu'il effectue en Europe pour rencontrer les fidèles, qui sont nombreux dans notre pays et dans d'autres.

J'ai appris comme vous qu'il allait être reçu par le président de l'Assemblée nationale. *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* A ma connaissance, il n'a pas demandé à l'être par les autorités

gouvernementales.

Sur le fond - parce que c'est ce qui compte plutôt que les amalgames exagérés que vous avez faits en concluant votre question -, sur la politique chinoise vis-à-vis du Tibet, la France exprime une position constante depuis plusieurs années. La Chine connaît bien cette position qui lui a été exposée à plusieurs reprises et au plus haut niveau politique. Je la rappelle : sans contester l'intégrité territoriale de la Chine, la France souhaite que la préservation de la personnalité culturelle du Tibet, ce qui inclut les croyances, soit garantie. Le Dalaï-Lama lui-même ne conteste pas cette situation puisqu'il demande non pas l'indépendance pour le Tibet, mais une autonomie authentique.

Mme Martine David. C'est laborieux !

M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Comme ses partenaires européens, la France a choisi de manifester sa vigilance sur les questions tibétaines à travers un dialogue avec la Chine sur la question des droits de l'homme, dialogue qui a été approuvé par le Dalaï-Lama lui-même. Cette démarche apporte, je crois, des résultats concrets. C'est ainsi que la libération d'une jeune religieuse tibétaine a été obtenue récemment.

Les contacts directs maintenant établis entre les autorités chinoises et les émissaires du Dalaï-Lama donnent l'espoir que cette question pourra trouver sa solution. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Mme Martine David. Ce n'est vraiment pas convaincant !

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 821

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération et francophonie

Ministère attributaire : coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 2003